G.M

DISTRIBUTION®

Lire et suivre impérativement
les instructions du mode d'emploi

G.M DISTRIBUTION

POTELET ABSORBEUR

(Dispositif conforme aux exigences de la Norme EN795 classe A de septembre 1996)

NOTICE TECHNIQUE

G.M
DISTRIBUTION®

Client :
Affaire :
Référence :

POINT D'ANCRAGE

I. Description du matériel

Matériel fourni

- Point d'ancrage composé de :
  - Potelet absorbeur
  - Plaquette d'ancrage fixe 1
- Fixation+ boulonnerie

Mode de fixation

- Les points d'ancrage sont destinés à être fixés sur :
  - Bac étanché, au moyen de 2 chevilles à bascule
  - Bac sec par 16 vis auto-perceuses
  - Bac à joint debout type Kalzip, au moyen de mâchoires de serrage
  - Toiture zinc + volige, au moyen de 4 chevilles à bascule

- Les potelets sont fixés exclusivement par les fixations fournies par **G.M DISTRIBUTION®**.

Effort maximum appliqué

- F_{max} = 1 000 daN
  Conformément à la norme EN795 classe A1.

Cette étude a été réalisée conformément à la norme EN 795

G.M

DISTRIBUTION®

FICHE DESCRIPTIVE DU POTELET D'ANCRAGE ABSORBEUR

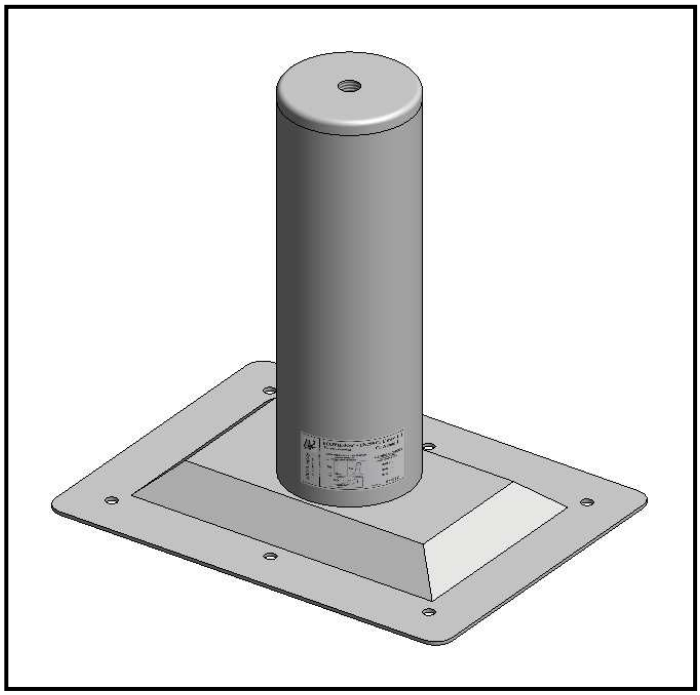

Le ***potelet d'ancrage absorbeur*** est un dispositif de protection contre les chutes de hauteur. Il est associé à la ***plaquette d'ancrage fixe 1*** *conforme à la norme EN795 classe A*

Ce dispositif, conforme aux exigences de la norme EN 795 classe A a été étudié pour permettre à un intervenant de se connecter sur ce dispositif d'ancrage avec des équipements de protection individuelle conformes aux normes en vigueur.

Marque d'identification : Potelet d'ancrage absorbeur
Matière : Acier inox 304 L
Revêtement : peinture Poudre Polyester RAL7035

Résistance de la platine : 22 KN
Nota : essais non destructif, suffisant pour satisfaire le double de la résistance demandée à un ancrage Classe A (10 KN).

Nom et adresse du fabricant : G.M DISTRIBUTION
Avenue de Champlevert – ZI du Recou
69520 GRIGNY

Application : sécurisation de

- Toitures
- Terrasses
- Surfaces vitrées
- Racks
- …

Identification du produit

Fabricant et norme *:* Etiquette apposée sur le produit sur la face visible :

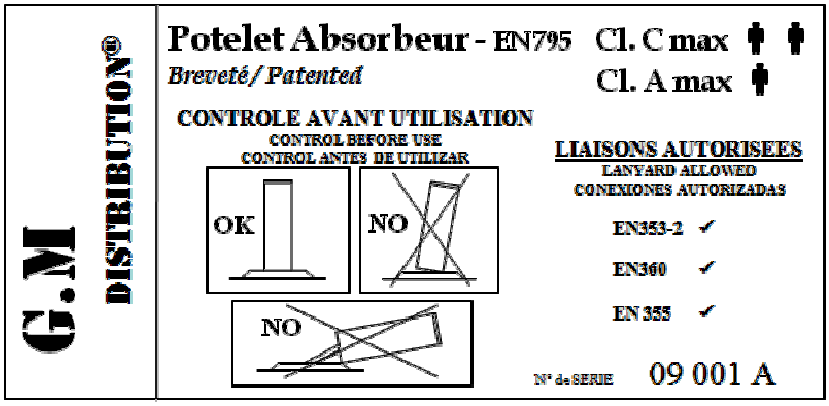

N° de lot du fabricant : Voir les 3 derniers chiffres indiqués sur la platine

0	9	0	0	1	A

Exemple – 001 : Lot de fabrication n°1

Année de fabrication : Voir les 2 premiers chiffres et la lettre indiqués sur la platine

0	9	0	0	1	A

Exemple – 09 : Année de fabrication 2009
– A : Mois de janvier

Date d'achat *:*

Date de première mise en service :

Commentaires *:*

COMPOSITION DU POTELET DEFORMABLE

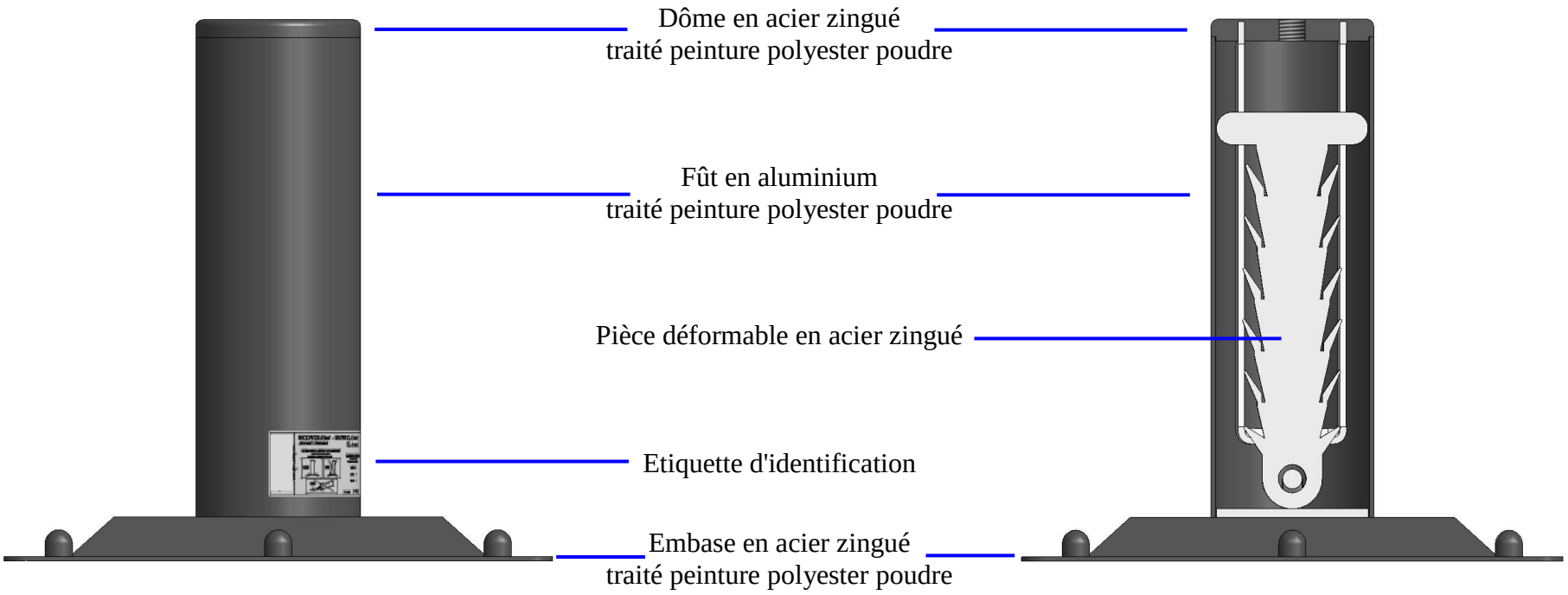

II. Utilisation du matériel

<u>Note</u> : *Pour une commercialisation ou utilisation hors France, il est essentiel pour la sécurité des utilisateurs que l'intégralité de cette notice soit fournie dans la langue du pays d'utilisation.*

<u>Avertissement</u> :
1. *Cet équipement n'est destiné à être utilisé que par* ***un seul intervenant*** *à la fois.*
2. *Cet utilisateur devra être* ***formé et habilité*** *aux travaux en hauteur, selon les obligations du Code du Travail des Art. L.231-3-1; Art. R.233-43 et Art. R.233-44, et être en possession d'un* ***certificat médical*** *d'aptitude aux travaux en hauteur délivré par la médecine du travail.*

Précautions avant utilisation

- Avant toute utilisation, un contrôle du dispositif par un examen visuel doit être réalisé pour s'assurer qu'il est en état de service et qu'il fonctionne correctement.

- Si la platine d'ancrage a servi à arrêter une chute, subie une détérioration ou si un doute subsiste quant à son efficacité maximum, la platine ne doit pas être utilisée avant qu'un contrôle du dispositif soit réalisé par le fabricant, par un organisme agréé ou par toute personne compétente et habilitée.

- L'utilisateur du dispositif doit obligatoirement prendre connaissance des recommandations propres à chaque élément associé à l'utilisation de la platine d'ancrage (harnais, longes, mousquetons…), les respecter et les appliquer.
  Il est essentiel de vérifier avant chaque utilisation l'espace libre en cas de chute sur le lieu de travail (Hauteur de chute, présence d'obstacle sur la trajectoire de la chute)

- Avant la première mise en service, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à une urgence pendant l'utilisation de l'équipement.

Utilisation du dispositif

- Le dispositif doit être de préférence situé au-dessus de la position de l'utilisateur.

- La liaison au dispositif sera exclusivement faite par un connecteur conforme à la norme NF EN 362. Le système d'arrêt de chute y étant relié devra répondre aux exigences de la norme NF EN 363.

- Pendant l'utilisation du dispositif, celui-ci doit être protégé de tout choc mécanique, thermique, électrique et des projections de produits corrosifs tels que l'acide…

- Cet équipement ne peut en aucun cas être utilisé pour une autre application telle que décrite dans cette notice.
  Toute Modification ou adjonction à cet équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant.
  Toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires du fabricant.

III. Instruction d'installation

<u>Avertissement</u> :

1. *Les installations d'ancrages sont soumises aux exigences de la norme EN 795 Annexe A (recommandations relatives à l'installation).*
2. *L'installateur doit s'assurer que les matériaux de support dans lesquels les dispositifs d'ancrage sont fixés sont adaptés.*
3. *Pour toute fixation d'un ancrage dans de la maçonnerie, il est nécessaire de procéder à des essais sur chaque scellement. Une traction axiale de 5 kN doit être appliquée pendant 15 secondes. L'ancrage doit résister.*
4. *Les marquages décrits précédemment doivent être lisibles et contrôlables après la pose du matériel.*

Fixations

La fixation des potelets d'ancrage absorbeur doit respecter en tous points les préconisations de mise en œuvre du fabricant.
Le principe de montage pour chaque application est détaillé sur les pages suivantes.
G.M DISTRIBUTION® préconise l'utilisation de scellements chimiques SPIT type Maxima M12 Inox.

Procédure de mise en place

1) Réception du matériel livré, vérification de la quantité du matériel par rapport au bon de livraison. Le matériel doit être réceptionné sans dégâts apparents sur l'emballage.

2) Repérage de la zone à équiper et des accès pour procéder à la mise en sécurité provisoire du site, à l'approvisionnement du matériel et aux implantations des platines d'ancrage.

3) Mise ne place et fixation des potelets, conformément aux instructions de montage suivant l'application.

4) Mise en place de la plaquette, serrage de la boulonnerie.

5) Mise en place du panneau de signalisation fourni avec le matériel.

G.M

DISTRIBUTION®

NOTICE DE MONTAGE

POTELET ABSROBEUR

(EN 795-Classe A)

Fixation sur bac étanché

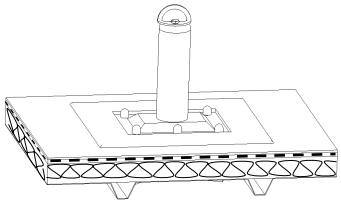

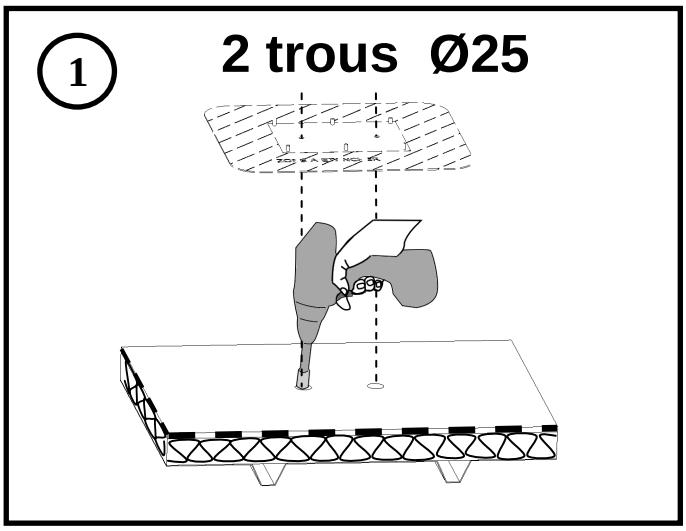

Repérer sur la toiture l'emplacement des perçages et percer 2 trous de Ø25.

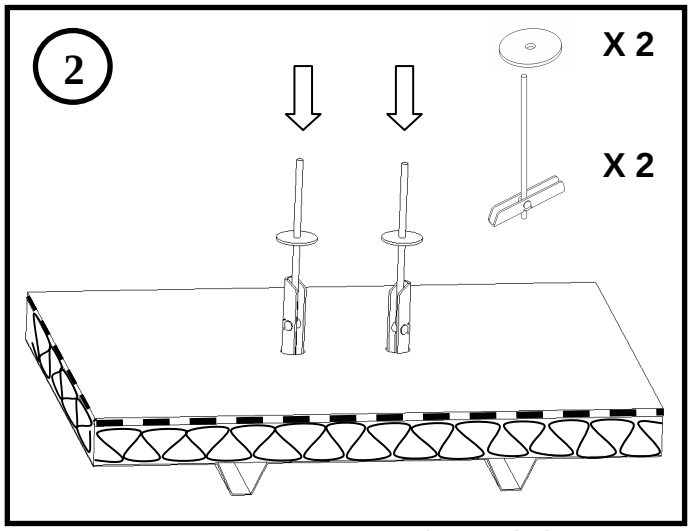

Mettre en place les joints d'étanchéité sur les chevilles à bascules et les insérer dans les trous.

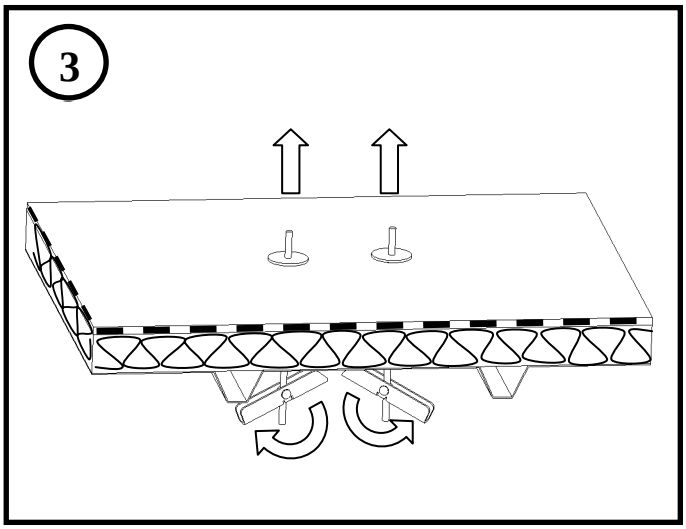

Tirer les chevilles vers le haut pour les faire basculer.

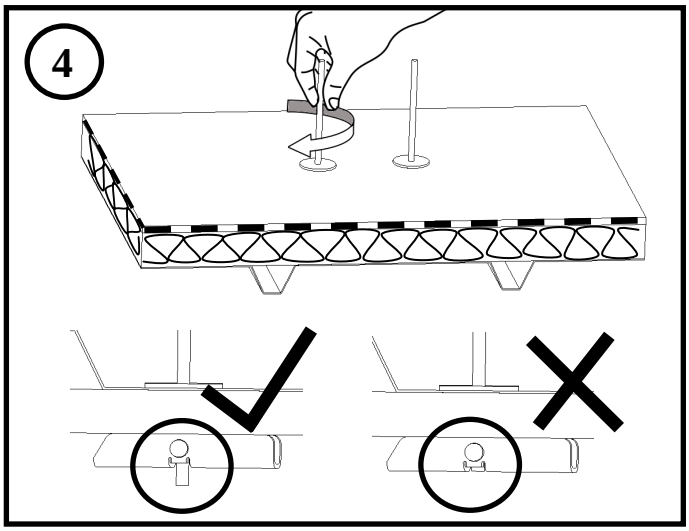

Visser manuellement les tiges dans le sens indiqué afin de bloquer la bascule.

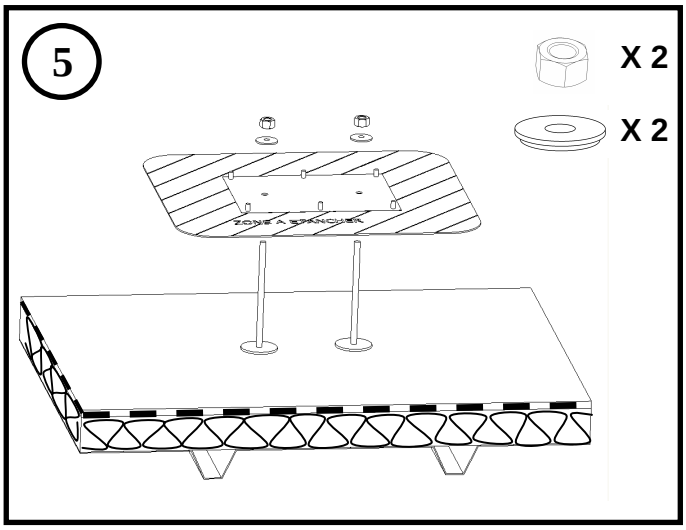

Fixer la plaque de support du potelet avec la visserie et les rondelles d'étanchéité fournies.

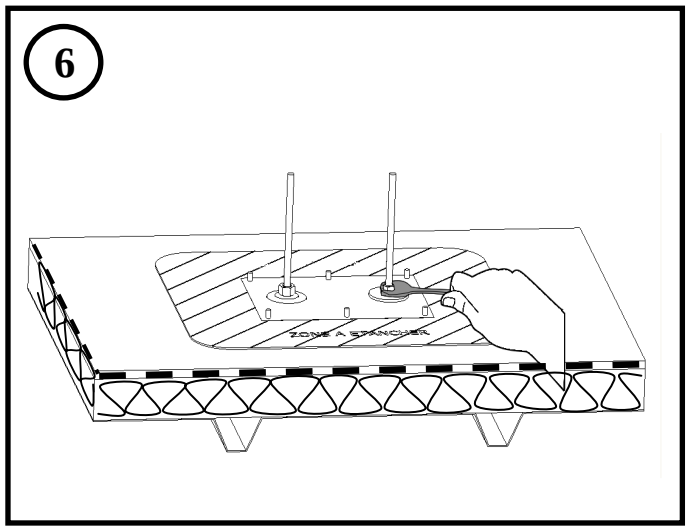

Serrer les écrous.

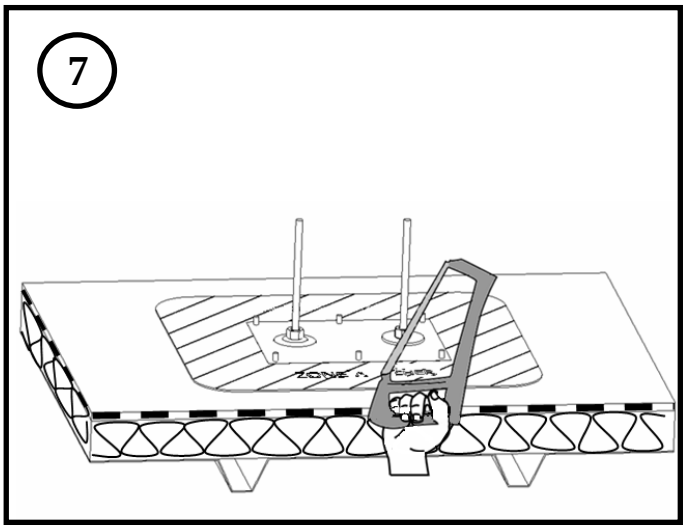

Scier ou meuler la partie des tiges qui dépasse au dessus de l'écrou.

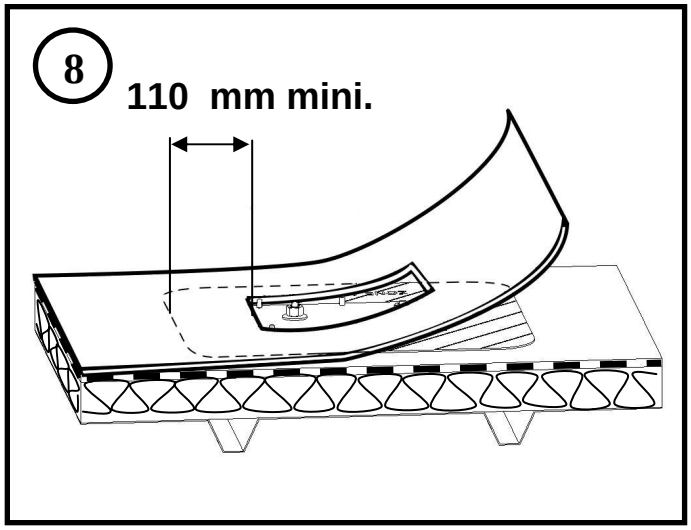

Etancher la partie zébrée de la plaque de support du potelet conformément au DTU.

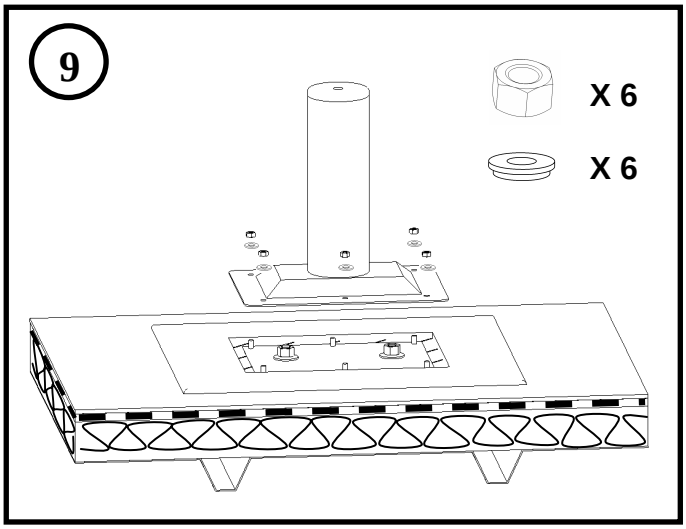

Mettre le potelet en place.

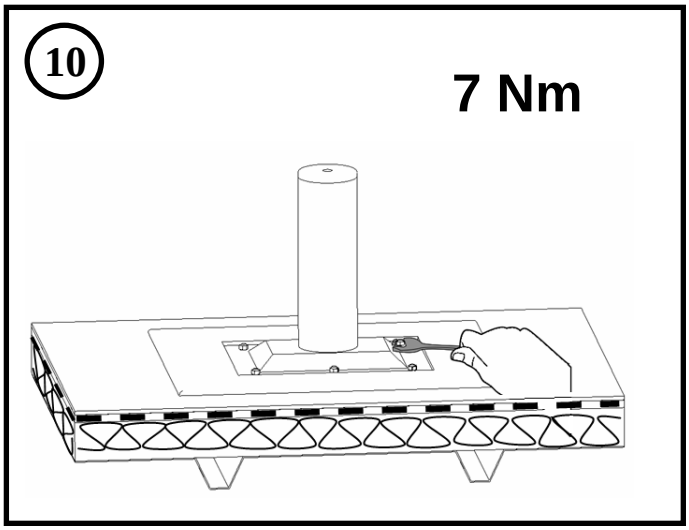

Serrer les écrous avec un couple de 7 Nm.

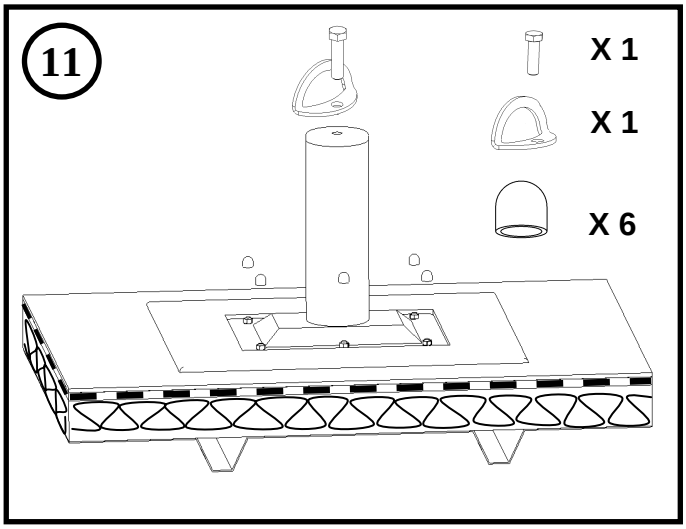

Placer les bouchons de finition sur les boulons et fixer la plaquette d'ancrage sur le potelet.

G.M

DISTRIBUTION®

NOTICE DE MONTAGE

POTELET ABSORBEUR

(EN 795-Classe A)

Fixation sur bac sec et panneau sandwich

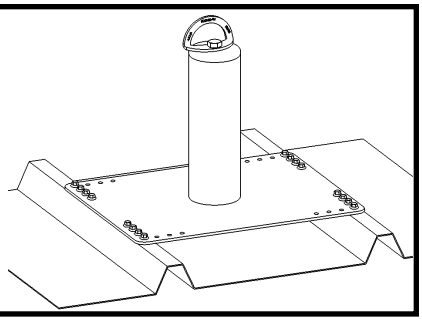

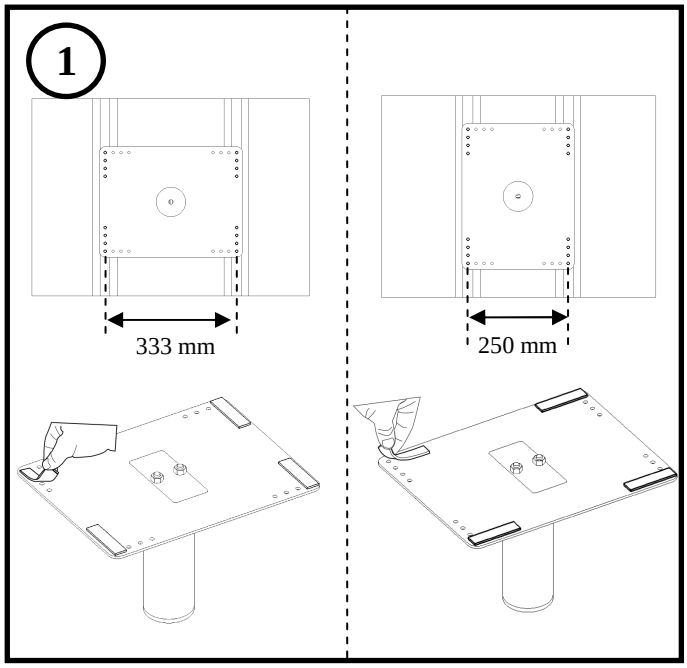

Coller les joints d'étanchéité sous le potelet, en fonction de l'onde du bac (250 ou 333).

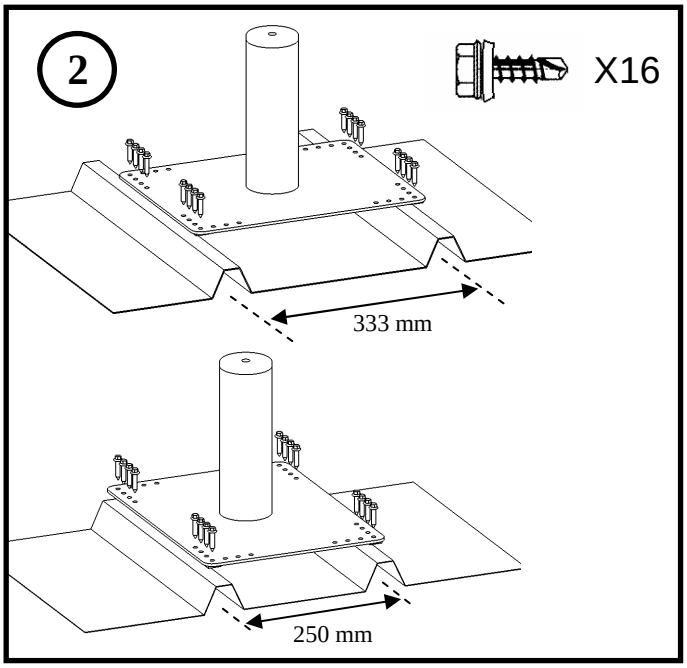

Orienter le potelet en fonction de l'onde du bac (250 ou 333). Fixer ensuite le potelet sur les ondes de la toiture avec les vis auto perceuses munies de leur rondelle d'étanchéité.

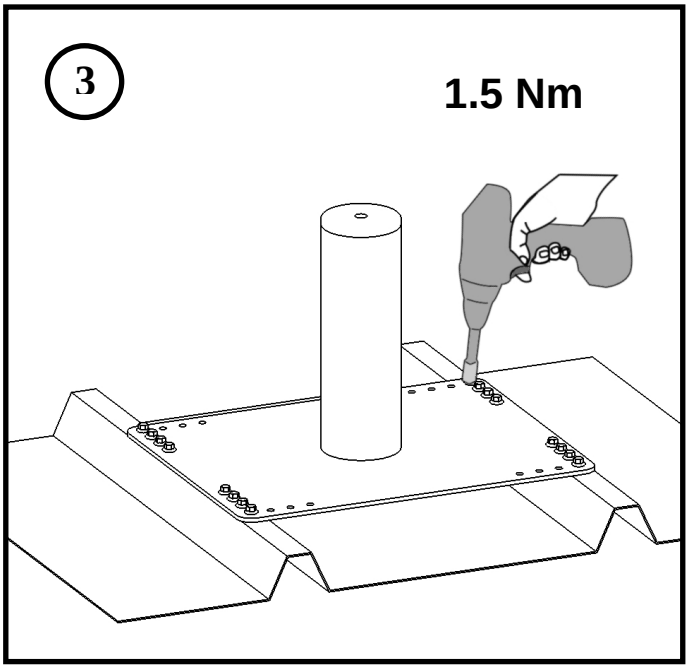

Visser avec un couple de 1.5 Nm.

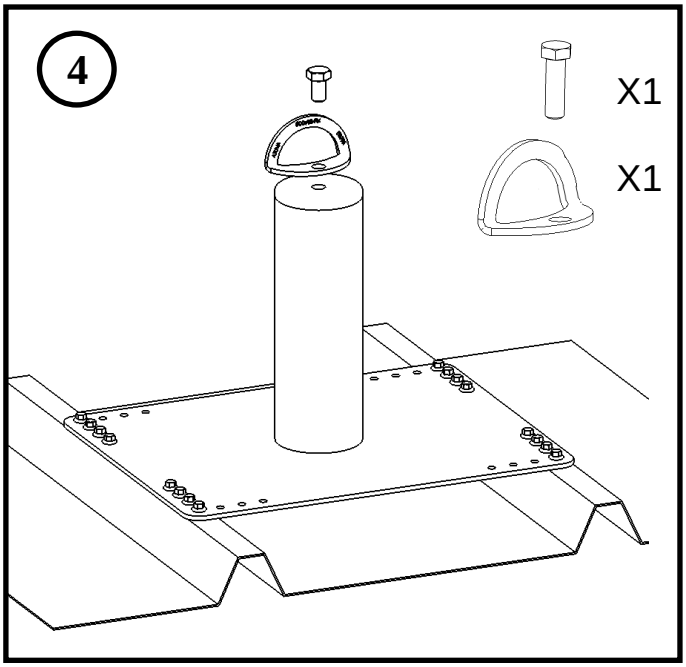

Fixer la plaquette d'ancrage sur le potelet.

Dégraisser préalablement le support.

G.M

DISTRIBUTION®

NOTICE DE MONTAGE

POTELET ABSORBEUR

(EN 795-Classe A)

Fixation sur bac sec à joints debout

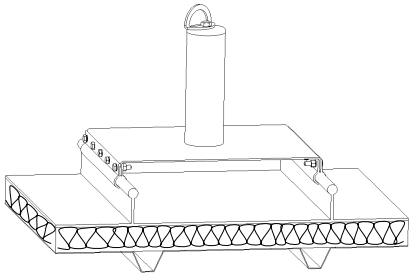

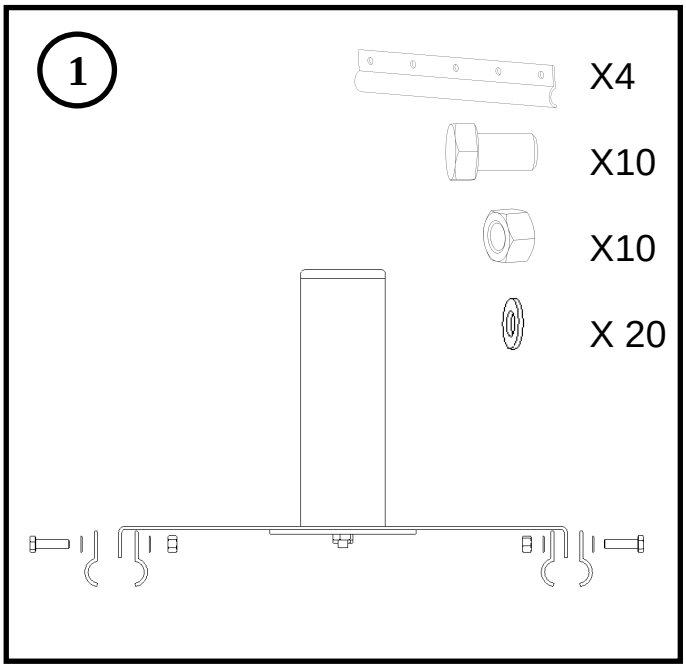

Pré monter les pièces de serrage sur la base du potelet.

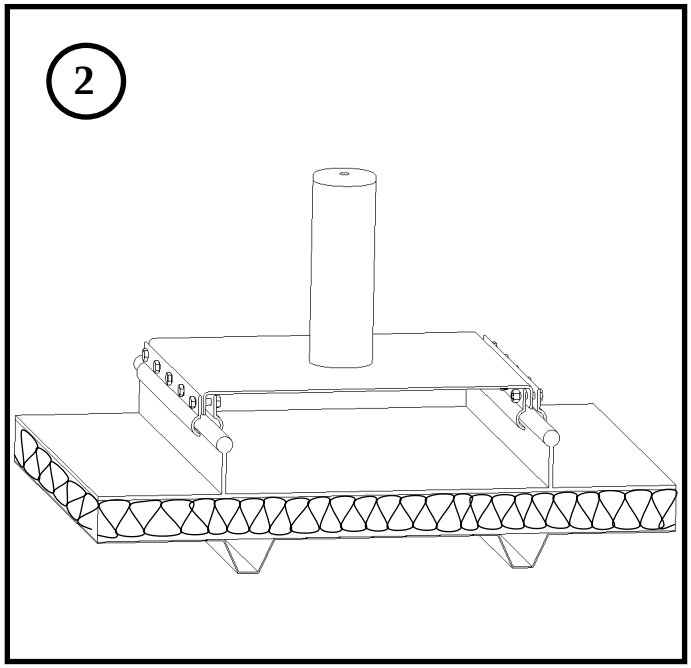

Placer le potelet sur les ondes de la toiture.

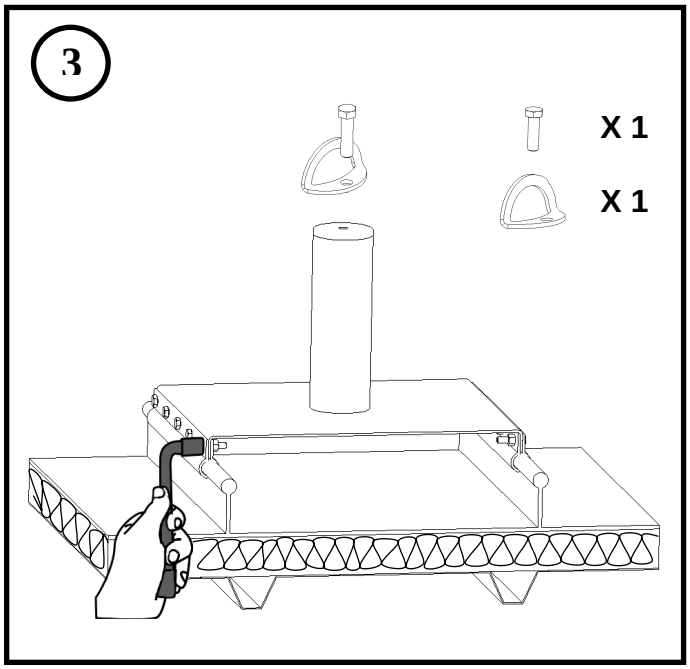

Serrer le potelet sur la toiture et fixer la plaquette d'ancrage.

G.M

DISTRIBUTION®

NOTICE DE MONTAGE

POTELET ABSORBEUR

(EN 795-Classe A)

Fixation sur zinc + volige

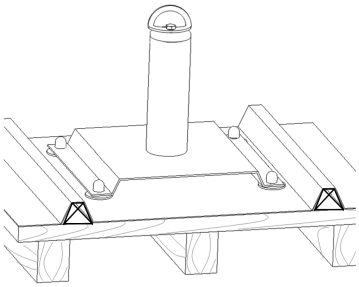

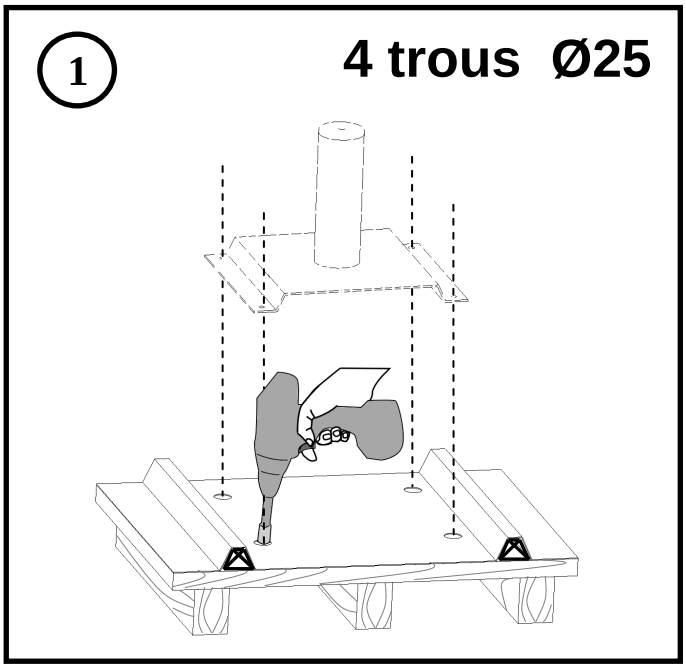

Repérer sur la toiture l'emplacement des perçages et percer 4 trous de Ø25.

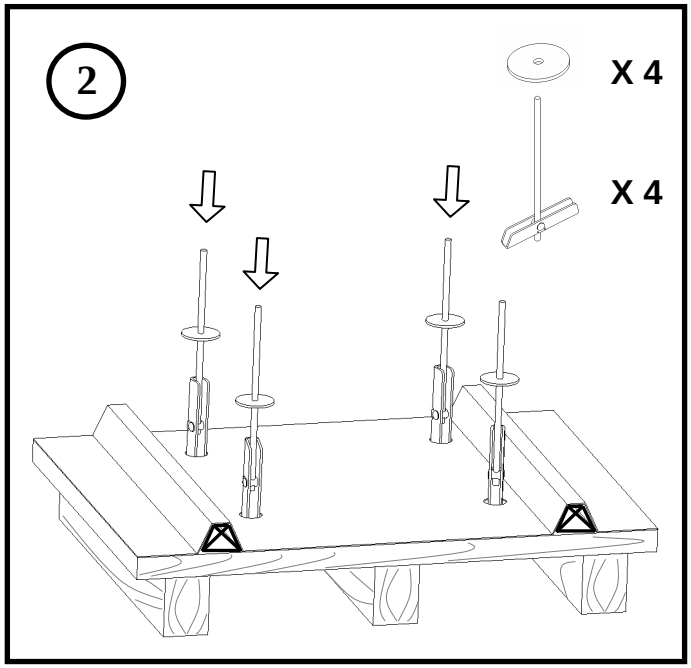

Mettre en place les joints d'étanchéité sur les chevilles à bascules et les insérer dans les trous.

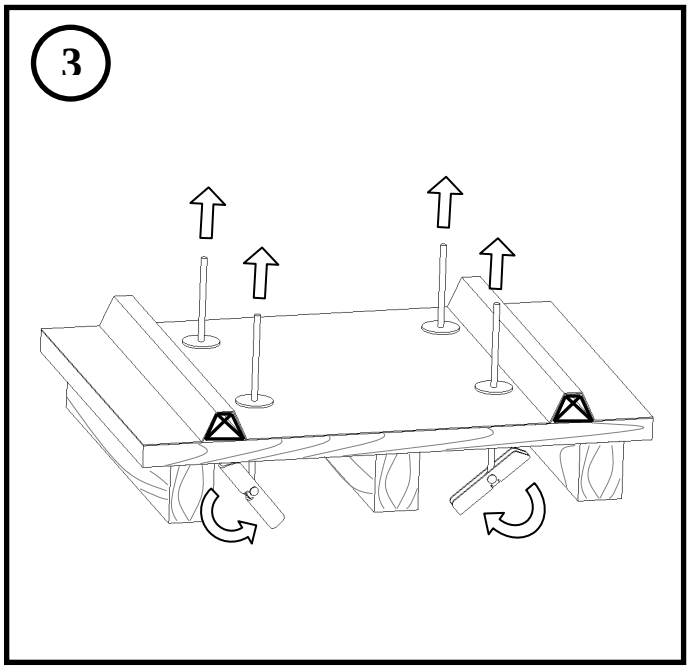

Tirer les chevilles vers le haut pour les faire basculer.

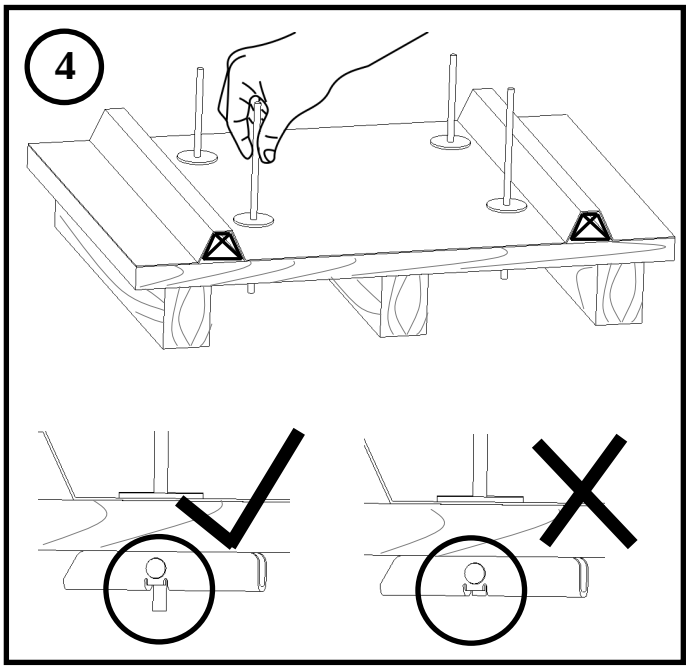

Visser manuellement les tiges afin de bloquer la bascule.

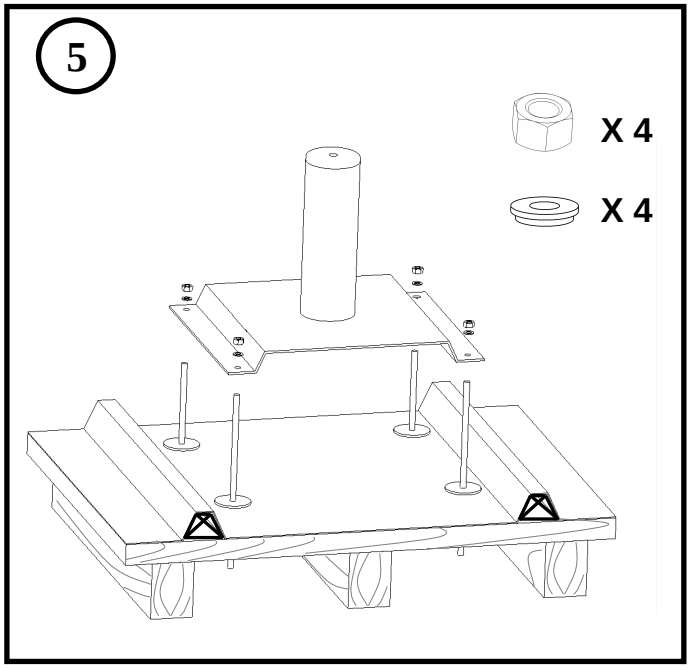

Mettre le potelet en place.

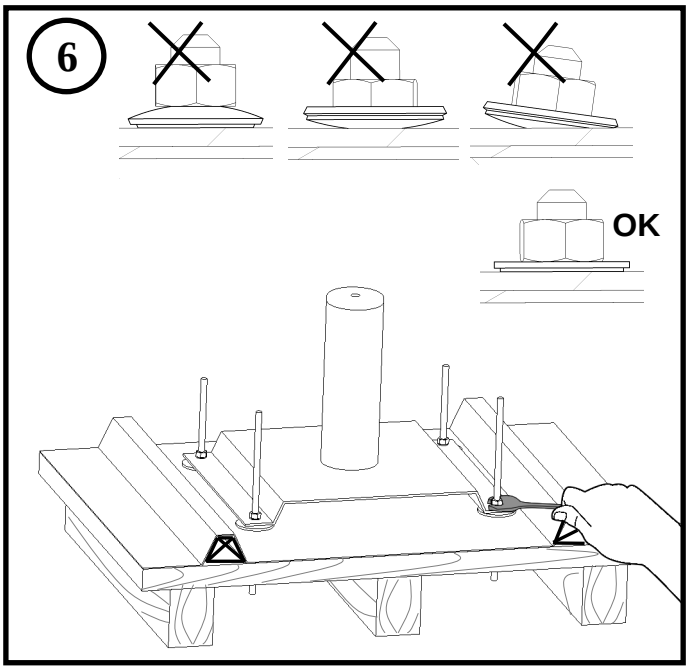

Serrer les écrous pour écraser la rondelle d'étanchéité. Après le serrage, toute la surface de la rondelle doit être en contact avec le potelet et la rondelle doit être plate.

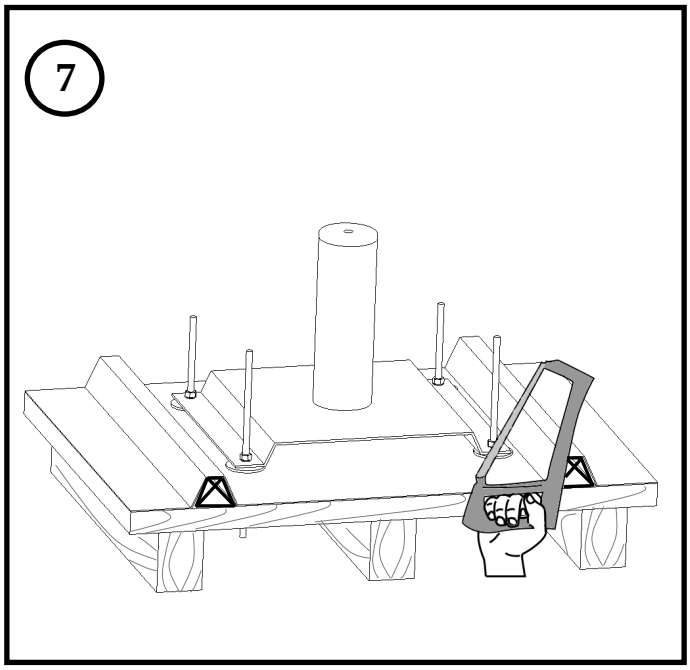

Scier ou meuler la partie des tiges qui dépasse au dessus de l'écrou.

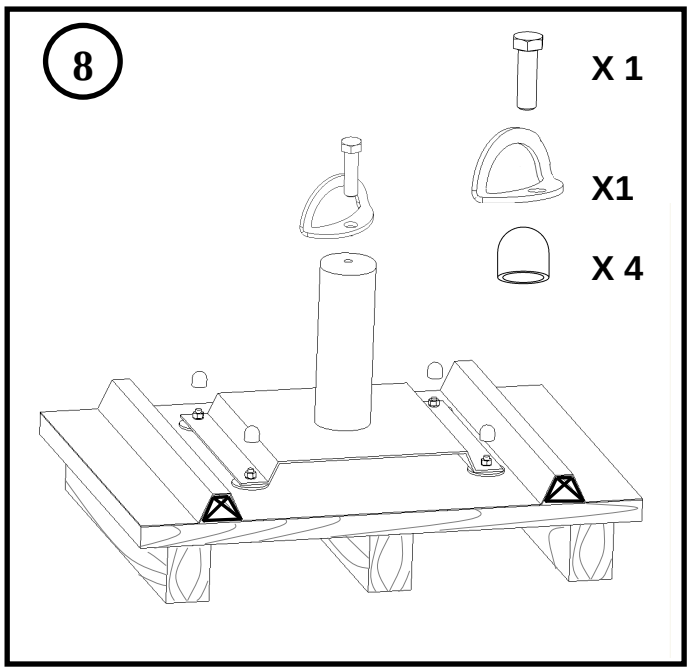

Placer les bouchons de finition sur les boulons et fixer la plaquette d'ancrage au potelet.

IV. Contrôle et entretien du dispositif

Contrôle annuel

Les installations sont garanties 2 ans et le matériel est garanti 10 ans contretout vice de fabrication.
En fin de garantie, le dispositif doit être contrôlé annuellement par le fabricant, par un organisme agréé ou par toute personne compétente et habilitée.

Contrôle avant utilisation
Avant chaque utilisation, un examen visuel doit être réalisé pour s'assurer qu'il est en état de service et qu'il fonctionne correctement.
Il faut notamment repérer les points d'oxydation, le bon serrage de la boulonnerie, et une éventuelle déformation pouvant résulter d'une chute.

Les fixations étant en acier inoxydable et le potelet en acier traité anti-corrosion et revêtu d'une peinture polyester poudre, aucun entretien spécifique n'est à prévoir.

Contrôles et réparations
Historique

Date	Type d'examen (annuel, ponctuel, …)	Observations / réparations	Examinateur (nom, société)

Centre d'Essais de Fontaine
17, Boulevard Paul Langevin
38600 FONTAINE - France
Tél. +33.(0)4.76.53.52.22
Fax +33.(0)4.76.53.32.40
Lab38meca@apave.com

Attestation de conformité
N° AT4557964-11

I. DEMANDEUR

- Demandeur: Monsieur **LERHUN**
- Raison sociale : **GM Distribution**
  ZI du Recou- Avenue du Champlevert
  69520 GRIGNY-France

II. DESCRIPTION

- Type d'équipement: **Dispositif d'ancrage de classe A1**
  - Description: Dispositif d'ancrage de classe A1 **« potelet d'ancrage absorbeur »**.

III. REFERENTIEL TECHNIQUE UTILISE

Le dispositif d'ancrage de classe A1 objet du présent rapport d'essais a été testé en référence à la norme EN 795 de septembre 1996 "EPI contre les chutes de hauteur- Dispositifs d'ancrage".

IV. RESULTATS

ESSAIS	EXIGENCES	CONFORMITE
Profil installé dans la direction d'utilisation		
Résistance statique 10 kN	La force doit être maintenue pendant 3 min et le dispositif supporte la force.	OUI
Résistance dynamique	Chute d'une masse de 100 kg d'une hauteur de (2 500 ±50) mm.	OUI
Essai de corrosion	Pas d'apparition de rouille rouge et fonctionnement correct de l'ancrage	OUI

Description complète dans le rapport n° 3030388-c

V. CONCLUSION

- Le dispositif d'ancrage de classe A1 **« potelet d'ancrage absorbeur»** proposé par la société GM Distribution est conforme aux exigences pertinentes du référentiel NF EN 795 de septembre 1996.

Le 30 janvier 2009

Le chargé d'Affaires Essais Mécanique

Guillaume QUINTIN

Ce rapport d'essais comporte une page. Il est établi en deux exemplaires originaux transmis au demandeur.
Aucun duplicata ne sera délivré.

Ce rapport d'essais ne constitue pas le justificatif prévu par le code de la consommation (article L-115-27) par lequel un organisme distinct du fabricant atteste à des fins commerciales qu'un produit est conforme à des caractéristiques dans un référentiel déposé auprès de l'autorité administrative.